

Avant-Propos

En raison de la multiplicité des organes et instances de socialisation, du développement des moyens de communication, des problèmes des MST/SIDA, et du contact croissant avec les cultures et modes de vie d'origines diverses, l'adolescence en tant que phase transitoire vers l'âge adulte revêt aujourd'hui une importance particulière.

Ceci est d'autant plus vrai que le Maroc connaît actuellement une entrée massive, et sans précédent, des jeunes dans la vie adulte. Ainsi, l'effectif des personnes de 10-19 ans a atteint un maximum de 6,4 millions, soit plus du cinquième de la population totale.

C'est pour ces raisons que le Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED) a pris l'initiative de réaliser, en 1999, une enquête à la fois quantitative et qualitative, sur les adolescents en milieu urbain. Cette enquête, qui a porté sur la ville de Casablanca, a touché les lycéens dans différents établissements scolaires publics, les personnes âgées de 13-19 ans enquêtées au sein de leurs ménages ainsi que les tuteurs et éducateurs de cette même catégorie de population.

Cette enquête, dont la méthodologie est décrite dans la première étude, constitue la base de la première partie du présent ouvrage. L'autre partie regroupe des études portant sur les adolescents au Maroc, d'une manière générale, et traite des aspects psychologiques et institutionnels.

La deuxième étude de cet ouvrage décrit l'environnement socio-démographique des adolescents d'une part et examine leurs attitudes vis-à-vis du mariage et leurs connaissances en matière de contraception d'autre part. Il en ressort, entre autres, que l'éducation des adolescents est corrélée à celle des parents, particulièrement au niveau d'instruction du père, que sur 100 adolescents, 16 vivent loin d'au moins un de leurs parents. L'analyse montre également que si la proportion des adolescents casablancais qui vivent en l'absence des deux parents ou de l'un d'entre eux croît à mesure qu'on passe de la catégorie d'habitat "aisée" à celle qualifiée de "précaire", elle varie également en fonction de l'âge et du

sexe, en étant plus élevée chez le sexe féminin et au fur et à mesure que l'adolescent avance dans l'âge.

Un autre volet de cette étude, montre que l'âge auquel la moitié des adolescents ont eu leur puberté est de 12,9 ans chez les filles contre 13,4 ans chez les garçons. Cet âge médian de la puberté diminue en passant des milieux de résidence précaires à ceux aisés.

S'agissant des qualités d'une bonne épouse, cette étude relève que les préoccupations à caractères spirituelle ou morale l'emportent. En tant que premier critère déclaré, elles représentent 52,3% des réponses. En ce qui concerne les qualités d'un bon époux, ce sont les critères d'ordre matériel qui sont jugés comme étant les plus importants.

Il n'en reste pas moins qu'une proportion importante d'adolescents (28,2%) considèrent que la "moralité" et la "pratique religieuse" constituent les traits les plus déterminants d'un bon époux (25,5% pour les filles et 30,3% pour les garçons). Concernant la caractéristique la plus déterminante d'une bonne épouse, nous trouvons, qu'en plus des réponses s'articulant autour de la "moralité" et de "la pratique de la religion", qui viennent en premier lieu, le fait d'être "instruite" ou d'avoir "les mêmes affinités que l'époux" occupent la seconde place dans l'ordre des critères avancés par les adolescents.

La troisième étude traite des questions relatives à l'éducation, à l'emploi et aux conditions d'habitation des ménages des adolescents de la ville de Casablanca. Si l'enquête confirme la poursuite de la tendance d'amélioration du niveau de la scolarisation des adolescents, elle révèle, par ailleurs, que les lycéens évaluent négativement leurs conditions scolaires et jugent "insuffisant" le niveau des équipements disponibles dans le lycée, comme d'ailleurs la communication avec les enseignants et le personnel administratif de l'établissement.

S'agissant du travail des adolescents, cette étude a permis de relever, entre autres, que 12,2% des lycéens casablancais exercent un métier au cours de leur scolarisation. Cette proportion est élevée dans les strates précaires, où elle atteint 19,6%. C'est d'ailleurs, dans cette

catégorie de strates que le nombre le plus élevé de personnes par pièce est observé, constat qui confirme les conditions difficiles d'habitation des adolescents dans ces milieux.

La quatrième étude, intitulé "La vie sociale des adolescents : environnement familial et extra-familial", indique que la majorité des adolescents lycéens sont satisfaits quant à leurs relations avec les parents : 33,6% déclarent s'entendre "bien" avec leurs parents, 55% manifestent une "assez bonne" entente et seulement 9,2% déclarent s'entendre "mal" avec eux. Le niveau d'instruction du père et de la mère constitue un facteur favorisant les bons rapports entre enfants et parents.

Ce sont les adolescents relevant de la strate d'habitat précaire qui sont majoritaires à signaler une mauvaise entente avec leurs parents: 10% chez les garçons et 9,4% chez les filles, suivis par ceux de la strate moyenne, puis en dernier lieu par la strate aisée.

Selon les déclarations des lycéens enquêtés, les études et le travail scolaire constituent des sujets de discordance assez fréquents avec les parents. Il en va de même de la participation des filles aux travaux domestiques. Les fréquentations d'amis(es), les loisirs et les sorties nocturnes sont également des sources de tensions entre les adolescents et leurs parents.

Concernant la communication des adolescents avec leur environnement familial et extra-familial, les données de l'enquête font ressortir que les garçons consultent en priorité leur père lorsqu'ils veulent prendre une décision importante, dans une proportion de 38,8%, suivi par la mère avec 32,8%. Les filles, quant à elles consultent leur mère en premier lieu (64,1%), suivie par les sœurs en deuxième position (8,8%), le père ne vient qu'en quatrième position (7,9%).

Par ailleurs, les résultats de l'EAMU montrent que les principales activités socio-culturelles auxquelles s'adonnent les adolescents pendant leurs loisirs sont par ordre d'importance: le sport, la télévision, la lecture et la promenade, qu'une proportion importante des adolescents casablancais ne sont membre d'aucune association, soit 69,2% des

garçons et 85,7% des filles. Le "manque de temps", l'absence de motivation et le "problème d'argent" constituent, par ordre d'importance, les principales raisons avancées de ce désintérêt manifeste pour l'univers associatif.

La cinquième étude porte sur les représentations éducatives des tuteurs (parents ou autres) en matière d'adolescence. Pour les tuteurs l'adolescence est synonyme d'immatunité, d'absence de repères et de capacités de maîtrise de soi. Il révèle également que pour les tuteurs, les garçons sont, lors de cette phase, vulnérables aux phénomènes de déviance, et les filles victimes potentielles de la violence. On apprend, par ailleurs, que les tuteurs tendent vers plus de proximité et de communication avec les enfants. Cependant, ils privilégient un modèle éducationnel fondé sur la spécialisation sexuelle qui affecte les filles aux mères et les garçons aux pères. Pour ce qui est du mode d'occupation des loisirs de l'adolescent, ils optent pour des activités pouvant s'exercer dans des espaces contrôlés.

Cette étude traite des attitudes en matière de mixité et d'éducation sexuelle. Parmi ses principaux constats, on note que la mixité suscite des tensions auprès des tuteurs. Les attitudes hostiles à cette réalité deviennent plus importantes lorsqu'on passe de la question de la mixité à l'école (51,5% d'opinion négatives) aux relations d'amitié entre sexes opposés (60,7% d'opinions hostiles). Les données qualitatives indiquent que c'est la crainte d'un passage des relations entre sexes, de l'amitié aux échanges sexuels qui motive l'hostilité des tuteurs. Or cela n'empêche pas les parents de se prononcer pour un travail d'information auprès des adolescents à propos des infections sexuellement transmissibles et de la reproduction (89% d'avis favorables). D'ailleurs, la majorité des tuteurs (79%) prétendent évoquer ces questions avec leurs enfants. Une enquête anthropologique appropriée demeure cependant nécessaire afin de comprendre, de façon concrète, le mode de déploiement de cette éducation, et pour saisir les limites des déclarations collectées.

La seconde partie de cet ouvrage regroupe trois études. La première aborde l'adolescence, du point de vue psychosocial et situe

l'émergence de ce concept dans notre contexte. Les statuts/rôles qui sont attachés à cette phase d'âge sont ainsi articulés sur les mutations que traverse notre société. Ceci induit plusieurs profils d'adolescents. A titre d'exemple, l'étude souligne que le profil adolescent scolarisé se retrouve devant un enseignement dont la qualité est impérativement à ajuster, de façon à diminuer l'écart social qui constitue paradoxalement le produit d'une production pédagogique de valeur inégale. En parallèle, l'étude dénote que la problématique de l'insertion sociale des non-scolarisés se heurte à l'absence d'une réglementation du travail informel en mesure de garantir à ce type d'agent, facilement corvéable, ses droits d'autant que son poids économique ne semble pas négligeable.

En termes de santé, se posent l'adéquation des messages de prévention, et la disponibilité de l'offre qui cible les problèmes spécifiques à cette classe d'âge.

En outre, la protection de l'adolescent, en situation de précarité psychosociale, sous sa forme délinquante principalement, appelle une approche en profondeur en faveur de son réinsertion, en agissant sur les facteurs en amont, à savoir la stabilité socio-économique de la famille, dont est issu ce type d'adolescents.

Cet ensemble constitue des situations psychosociales lourdes à gérer. Dans tous les cas, l'urgence d'une prise en charge des problématiques adolescentes s'impose, en raison du poids stratégique de cette tranche d'âge dans un proche avenir. En fait, si paradoxalement nombre d'adolescents subviennent aux besoins individuels ou familiaux, en tant qu'adultes, ils seront d'autant plus amenés à exercer ce rôle: c'est pourquoi leur insertion professionnelle, que ce soit par le biais ou non de l'enseignement, constitue un enjeu majeur.

La deuxième étude de la seconde partie traite du thème de l'adolescence au Maroc du point de vue psychiatrique. Après avoir tenté de définir cette étape transitoire, cette étude a abordé, de façon succincte, les différentes phases que traverse l'adolescent et les risques auxquels il se trouve exposé.

Ainsi les causes du retard vers la maturation et l'autonomie de la personnalité peuvent être liées à la personnalité névrotique de l'adolescent, à son milieu social et culturel, et à son environnement familial.

On y soutient que la délinquance juvénile est avant tout un phénomène masculin de groupe, et que si la loi définit la délinquance, il y a, en revanche une absence de référence psychologique ou psychiatrique précise à propos de cette notion.

A ce propos, des recommandations relatives aux adolescents en situation précaire sont émises avant de souligner que l'échec scolaire, ou les troubles du comportement jugé anormal par l'entourage ne relèvent pas toujours de la sphère psychologique, mais davantage de certaines mesures pédagogiques ou éducatives.

La dernière étude de cet ouvrage s'articule autour de trois volets relatifs à l'adolescent: le droit, l'action gouvernementale et le rôle des associations.

Pour tenter de cerner le statut juridique de l'adolescent, et après avoir passé en revue les différentes dimensions que recouvre le concept "adolescent", cette étude a limité son champ d'investigation à trois aspects juridiques touchant la vie civile, sociale et pénale de l'adolescent.

En remarquant qu'au Maroc, comme dans de nombreux pays, diverses instances ministérielles sont concernées par la question de l'adolescence, cette étude s'est penchée sur l'analyse du rôle et des activités de quelques institutions y afférentes, en l'occurrence les maisons de jeunes, les foyers d'étudiants, les établissements scolaires, les centres de protection de l'enfance et les établissements pénitentiaires.

En soutenant que l'adolescence n'est pas uniquement une question étatique, mais surtout un souci quotidien de la société civile, ce chapitre montre que le Maroc a connu, ces dernières années, une floraison d'associations oeuvrant dans plusieurs domaines. Celles relatives à l'enfance et la jeunesse déploient leurs activités dans un champ d'action diversifié, allant de l'initiation artistique à l'encadrement syndical et

politique, en passant par les activités sportives, la formation culturelle et éducative, le scoutisme et la protection et l'assistance humanitaire. Sur cette base, l'étude a privilégié trois dimensions de l'action associative, à savoir le culturel, le social et le politique.

On ne peut terminer cet avant-propos, sans rappeler la contribution du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), pour l'appui matériel qu'il a bien voulu allouer à cette réalisation. Qu'il en soit remercié, à cette occasion.